

ACTION URGENTE

INDE. LES AUTORITÉS DILIGENTENT UNE ENQUÊTE SUR DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Les 16 et 21 juillet, des habitants du village de Govindpur (district de Jagatsinghpur, État d'Orissa, Inde) menacés d'expulsion forcée ont à nouveau organisé un mouvement de protestation pacifique. La police a chargé la foule à coups de matraque à deux reprises, blessant neuf personnes. La Commission nationale des droits humains de l'Inde a demandé un rapport détaillé sur les violations commises depuis juin contre les manifestants.

Neuf personnes, dont sept femmes, ont été blessées lorsque la police a chargé des manifestants pacifiques les 16 et 21 juillet. Le mouvement de protestation des villageois a une audience de plus en plus large et la Commission nationale des droits humains de l'Inde a demandé aux autorités d'Orissa de lui remettre un rapport détaillé avant le 27 juillet. Ce rapport devra examiner les violations des droits humains dont ont été victimes depuis le début de la récente série de manifestations en juin les personnes opposées à l'acquisition de terres (voir l'action complémentaire précédente pour plus de détails : <http://amnesty.org/fr/library/info/ASA20/028/2011/fr>).

En outre, la haute cour d'Orissa a fini d'entendre les requêtes présentées par les villages protestant contre l'acquisition de terres communales à Dinkia et Govindpur.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à mettre fin à toutes les expulsions forcées dans le district de Jagatsinghpur ; demandez-leur de veiller à ce que les autres expulsions soient effectuées dans le respect des normes internationales relatives aux droits humains ; il faut notamment que la population soit consultée pour trouver des solutions de remplacement et qu'il y ait la garantie d'une procédure régulière, une indemnisation convenable et la fourniture d'autres terres cultivables et adaptées ;
- priez-les instamment de donner à toutes les familles ayant été expulsées de force un moyen d'accéder à des voies de recours efficaces ;
- appelez-les à mettre en place des mesures pour évaluer l'impact du projet POSCO sur les droits humains et l'environnement, en consultant la population locale ;
- demandez-leur de garantir qu'aucune phase de ce projet ne sera lancée tant que ces mesures n'auront pas été prises et les droits humains de la population protégés.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 SEPTEMBRE 2011 À :

Premier ministre :

Manmohan Singh

Prime Minister's Office

152, South Block, New Delhi 110 001, Inde

Courriel : manmohan@sansad.nic.in

Formule d'appel : *Dear Prime Minister*, / Monsieur le Premier ministre,

Chef du gouvernement de l'État d'Orissa :

Naveen Patnaik

Naveen Nivas

Aerodrome Road, Bhubaneswar 751001, Inde

Courriel : cmo@ori.nic.in

Formule d'appel : *Dear Chief Minister*, / Monsieur le Chef du gouvernement,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Inde dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 147/11. Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/ASA20/028/2011/fr>

Nom : villages du district de Jagatsinghpur dans l'État d'Orissa

Genre : hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 147/11, ASA 20/038/2011, 22 juillet 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

